

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél.: +41 61 323 23 23
Fax: +41 61 323 24 24

www.syngenta.com

Contacts médias:

Paul Barrett
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart
E.-U. +1 202 737 8913

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
E.-U. +1 202 737 6521

Lars Oestergaard
Suisse +41 61 323 6793
E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 23 juillet 2014

Une nouvelle plate-forme PLENE[®] destinée à la plantation de canne à sucre au Brésil

- **Accès exclusif à la technologie novatrice CEEDS[™]**
- **Changement radical en termes de rapidité et de qualité de plantation**
- **Complète PLENE[®] Evolve et PLENE[®] PB pour les pépinières**

Syngenta a annoncé aujourd'hui son intention d'élargir et de développer sa plate-forme PLENE[®] de solutions intégrées pour la canne à sucre. Dans le cadre d'un accord de licence exclusif conclu avec New Energy Farms, Syngenta aura accès à un système de plantation novateur pour la canne à sucre au Brésil: CEEDS[™] (Crop Expansion Encapsulation and Drilling System).

La technologie CEEDS[™] permet la mise en œuvre de PLENE[®] à l'échelle commerciale. Elle est complémentaire de PLENE[®] Evolve et PLENE[®] PB, lancées l'an dernier, qui sont destinées à la production en pépinières et au comblement des espaces vides.

La nouvelle offre PLENE[®] reposera sur du tissu végétal encapsulé produit dans un environnement contrôlé. Elle permet une multiplication plus rapide et un coût unitaire par tonne moins élevé, comparé aux systèmes de plantation conventionnels. Le nouveau PLENE[®] utilisera des plants de haute qualité produits dans la bio-usine de Syngenta à Itápolis et constituera pour la plantation de canne à sucre un changement radical en termes de rapidité et de qualité. Une durée de conservation significativement plus longue comparée au concept PLENE[®] initial devrait améliorer la logistique de transport et permettre une large diffusion de cette technologie. Le marché cible est constitué des quelque deux millions d'hectares qui sont plantés chaque année au Brésil et la commercialisation débutera en 2017.

M. John Atkin, Chief Operating Officer de Syngenta, précise: «Nous avons ajouté une nouvelle technologie novatrice à notre plate-forme PLENE[®]. Elle rendra le processus de plantation plus efficace pour les producteurs et leur offrira du matériel génétique de première qualité à grande échelle. En réalisant la multiplication dans un environnement contrôlé, nous sommes en mesure d'éliminer les incertitudes et les risques économiques de la production en plein champ ».

Le Dr Paul Carver, CEO de New Energy Farms, déclare quant à lui: «Nous développons la technologie CEEDS[™] depuis 2009 et nous avons démontré qu'il

est très efficace sur un certain nombre de cultures à multiplication végétative. Nous sommes ravis que le savoir-faire et l'infrastructure de Syngenta permettent la commercialisation de cette technologie appliquée à la canne à sucre au Brésil».

Le portefeuille de Syngenta pour la canne à sucre apporte déjà des avantages considérables aux producteurs du Brésil, le plus grand producteur mondial de canne à sucre. Avec plus de 40% de la production mondiale de canne à sucre, le Brésil a augmenté sa production de plus de 100% au cours des 10 dernières années. La poursuite de cette croissance devrait permettre au Brésil de jouer un rôle de premier plan pour répondre à l'augmentation de la demande de sucre à l'échelle mondiale.

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux de l'économie et emploie plus de 28 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient en différer substantiellement. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remettre à jour ses déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles correspondent à des résultats réels, à des hypothèses modifiées ou à d'autres facteurs. Ce document ne constitue en rien une offre ou une invitation à vendre ou à émettre des d'actions ordinaires de Syngenta AG ou de Syngenta ADS, ni une sollicitation d'offre, d'achat ou de souscription de telles actions; il ne saurait servir de base à un contrat dans ce sens.